

**A****DOSSIER
VERT
A**

Republique Française
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

n° 11126*08

**DEMANDE D'ADMISSION PREALABLE A L'INSCRIPTION EN PREMIERE (OU
DEUXIEME) ANNEE DE LICENCE DANS UNE UNIVERSITE FRANÇAISE
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2006-2007
(candidats n'appartenant pas à l'Union européenne et résidant en France)**

(Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 modifié)

Vous habitez en France et vous n'avez pas ou ne préparez pas le baccalauréat français ; vous devez donc utiliser obligatoirement ce formulaire pour déposer votre candidature.

Vous ne pouvez déposer qu'un seul dossier. Vous avez le choix entre trois universités et trois seulement.

Ce dossier doit obligatoirement être rapporté ou envoyé, avant le 31 janvier, par courrier recommandé, à l'université.

Attention !

- avant de remplir ce dossier, lisez attentivement les recommandations qui s'y trouvent ainsi que la notice d'information.

- vérifiez bien que les formations que vous voulez suivre existent dans les universités que vous demandez.

- remplissez soigneusement la partie "motivations" de ce formulaire (page 5).

- les pièces justificatives à fournir au moment où vous remettez ce dossier dépendent de votre situation scolaire ou universitaire ; repérez bien quelle situation est la vôtre actuellement.

- compte tenu des capacités d'accueil limitées dans les universités des académies de Paris, Créteil et Versailles, il est vivement conseillé de faire porter au moins l'un de vos trois choix hors de ces trois académies (voir notice page 16).

Attention ! Sauf dispense, vous devrez passer un test linguistique payant (60 euros) : voir détails page 4 de la notice qui accompagne ce formulaire

B

n° 11131*08

HDossier n° **EPREUVES DE VERIFICATION LINGUISTIQUE**

(Si vous avez déjà passé ce test depuis moins de 2 ans exactement)

**VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE AVEC PHOTOGRAPHIE ET DE LA
CONVOCACTION CI-DESSOUS POUR VOUS PRESENTER A CETTE EPREUVE**

L'université à laquelle vous avez envoyé ou remis votre dossier doit, de son côté, vous remettre ou vous adresser cette convocation avec le lieu et la date de passation du test.

a) Lisez le document A.

1. De quoi s'agit-il? Cochez la (les) proposition(s) exacte(s).

Une fiche d'identité. Un formulaire d'inscription à l'université.

Une attestation. Un formulaire de pré-inscription à l'université.

Un texte de loi. Un document de l'Éducation nationale.

2. À qui s'adresse ce document? _____

Dans quel but? _____

3. Lisez de nouveau le document. Cochez les affirmations exactes.

Les étrangers qui ont le bac n'ont pas besoin de ce document.

Les candidats peuvent déposer trois dossiers par université.

Les candidats doivent choisir seulement trois universités.

Ils peuvent choisir trois universités de la région parisienne.

Ils peuvent choisir au maximum deux universités dans les académies de Paris, Créteil ou Versailles.

Le candidat doit vérifier que les universités choisies proposent la formation souhaitée.

La date limite d'envoi ou de dépôt du dossier est le 31 janvier.

Le dossier peut être envoyé par simple courrier.

Les candidats doivent joindre certains documents.

Presque tous les candidats doivent passer un test de connaissance du français.

Les candidats doivent expliquer pourquoi ils souhaitent s'inscrire à l'université.

b) Observez les documents A et B.

1. Quel est le prix du test linguistique? _____

2. Pour se présenter à ce test :

• Quel document le candidat reçoit-il de l'université où il est inscrit? _____

• Qu'est-ce qui est indiqué sur ce document? _____

• Qu'est-ce que le candidat doit avoir pour prouver son identité? _____

3. Lisez attentivement les reformulations suivantes.

À quels mots ou quelles expressions du texte correspondent-elles?

• présenter votre candidature : _____

• les documents qui prouvent votre situation : _____

• excepté autorisation spéciale de ne pas faire ce qui est normalement demandé : _____

• avoir avec soi une pièce d'identité : _____

• un examen de langue : _____

• la partie où vous expliquez pourquoi vous voulez vous inscrire : _____

• complétez avec attention : _____

Conseils

ÉTUDIANTS EN EUROPE

Bons plans pour se loger

Les étudiants français sont de plus en plus nombreux à partir dans les universités du monde entier, profitant des nombreux accords d'échanges internationaux mis en place. Avant de partir loin du cocon familial, il est utile de se renseigner sur les conditions d'hébergement du pays d'accueil...

BERLIN

Il faut se renseigner le plus tôt possible auprès du bureau des étudiants étrangers de l'université ou « Akademisches Auslandsamt » afin d'obtenir une chambre sur le campus. Les étudiants sont en effet très demandeurs de ces chambres aux tarifs attractifs (entre 125 et 300 € par mois) situées au centre du campus.

S'étendant sur 800 km² Berlin est la ville dont la densité de population est la plus faible d'Allemagne. Elle compte 3,5 millions d'habitants pour 1,8 million de logements, la plupart en location. Vous n'aurez donc aucun mal à trouver une location à un prix intéressant : les loyers sont deux fois moins chers qu'à Paris. Les étudiants au budget serré orienteront leurs recherches d'appartement à l'est de Berlin, ceux qui recherchent un quartier résidentiel agréable et animé à Charlottenburg, les plus branchés à Prenzlauer Berg où il faut compter environ 250 € par mois pour un studio de 25 m². Vous pouvez aussi vous adresser aux « Mitwohonzentral » qui proposent des locations à durée déterminée. Vérifiez que le loyer indiqué est charges comprises ou « warm ». La caution correspond à 2 voire 3 loyers.

Enfin, comme un grand nombre d'étudiants allemands, vous pouvez vivre en colocation ou « wohngemeinschaft ». Pour environ 250 € par mois, vous serez logé dans un appartement confortable.

MILAN

Les prix des chambres universitaires sont très intéressants (environ 200 € par mois). Malheureusement, il y a peu de chambres universitaires à Milan.

Dans la capitale de la mode et de la finance italienne, les loyers sont prohibitifs : un studio se négocie autour de 600 € par mois. Les agences immobilières ou « agenzia immobiliare » sont nombreuses. Leur commission varie entre 10 et 20 % du loyer annuel. Il faut prévoir une caution de trois mois de loyer. Le paiement anticipé des trois premiers mois de loyer est souvent réclamé. Le paiement du loyer s'effectue par trimestre. Les journaux et les annonces affichées dans les universités constituent également un bon outil de recherche. Attention, les surfaces des appartements annoncées comprennent les murs – qui peuvent être épais –, les balcons et parfois des parties communes. Vous trouverez de nombreuses annonces de locations et colocations

sur les sites www.secondmano.it, www.attico.it, et www.piucase.it ainsi que dans le journal *Porta Portese*. La colocation ou « co-inquilini » est une formule avantageuse. Pour environ 300 € par mois, il est possible de partager un appartement équipé dans le centre ville.

STOCKHOLM

Stockholm est une ville très dynamique, que ce soit sur plan économique ou culturel. Les Suédois vous y accueilleront très chaleureusement et vous feront oublier l'hiver particulièrement dur de leur pays. Avant de partir, il faut savoir que le coût de la vie est un peu supérieur à celui de la France.

Les universités suédoises hébergent la plupart de leurs étudiants sur leur campus, y compris les étudiants étrangers. Le bureau international aide généralement les étudiants étrangers à trouver une chambre sur le campus. Lorsque ce n'est pas le cas ou qu'il n'y a plus de chambres disponibles, vous pouvez vous adresser directement à l'organisme qui gère la majorité des résidences étudiantes de Stockholm : le Stiftelsen Stockholms Studentbostäder (SSSB) vous proposera un large choix de chambres et d'appartements. Il possède aussi un site internet très fourni : www.sssb.se.

Le loyer d'une chambre sur un campus suédois oscille entre 2 500 et 3 000 SEK (couronnes suédoises) ou 280 et 300 € par mois charges comprises. Ne soyez pas surpris lorsque vous emménagez ou quittez la chambre : l'intégralité du loyer mensuel peut être réclamée quand vous n'occupez pas la chambre un mois entier. Les chambres disposent généralement d'une salle de bains de toilettes et d'une connexion internet individuelles. En revanche, il faut le plus souvent partager une grande cuisine avec les occupants des chambres voisines. La colocation est moins développée qu'à New York ou à Londres. Vous pouvez néanmoins consulter les annonces de colocations sur le site se.easyroommate.com.

À Stockholm, une chambre dans un appartement en colocation revient en moyenne à 300 € par mois. Enfin, le loyer mensuel d'un studio négocié avec une agence ou un particulier est légèrement plus élevé que celui pratiqué dans les résidences étudiantes. En attendant de trouver un logement sur place, il est possible de résider dans l'une des cinq auberges de jeunesse où « vandrar-hen » de Stockholm pour environ 20 € par jour.

a) Lisez le document A.

1. De quoi s'agit-il? Cochez la (les) proposition(s) exacte(s).

Une fiche d'identité. Un formulaire d'inscription à l'université.

Une attestation. Un formulaire de pré-inscription à l'université.

Un texte de loi. Un document de l'Éducation nationale.

2. À qui s'adresse ce document? _____

Dans quel but? _____

3. Lisez de nouveau le document. Cochez les affirmations exactes.

Les étrangers qui ont le bac n'ont pas besoin de ce document.

Les candidats peuvent déposer trois dossiers par université.

Les candidats doivent choisir seulement trois universités.

Ils peuvent choisir trois universités de la région parisienne.

Ils peuvent choisir au maximum deux universités dans les académies de Paris, Créteil ou Versailles.

Le candidat doit vérifier que les universités choisies proposent la formation souhaitée.

La date limite d'envoi ou de dépôt du dossier est le 31 janvier.

Le dossier peut être envoyé par simple courrier.

Les candidats doivent joindre certains documents.

Presque tous les candidats doivent passer un test de connaissance du français.

Les candidats doivent expliquer pourquoi ils souhaitent s'inscrire à l'université.

b) Observez les documents A et B.

1. Quel est le prix du test linguistique? _____

2. Pour se présenter à ce test :

• Quel document le candidat reçoit-il de l'université où il est inscrit? _____

• Qu'est-ce qui est indiqué sur ce document? _____

• Qu'est-ce que le candidat doit avoir pour prouver son identité? _____

3. Lisez attentivement les reformulations suivantes.

À quels mots ou quelles expressions du texte correspondent-elles?

• présenter votre candidature : _____

• les documents qui prouvent votre situation : _____

• excepté autorisation spéciale de ne pas faire ce qui est normalement demandé :

• avoir avec soi une pièce d'identité : _____

• un examen de langue : _____

• la partie où vous expliquez pourquoi vous voulez vous inscrire : _____

• complétez avec attention :